



**PROMOUVOIR LES MEILLEURES PRATIQUES D'APPUI DE DOMAINES  
PRIORITAIRES POUR LA MISE EN PLACE ET LE FONCTIONNEMENT RÉUSSIS DES  
AUE DANS LES PP,  
DANS LE CADRE DU PILIER DE LA GOUVERNANCE DE L'EAU AU NIVEAU LOCAL  
ACTIVITES PROPOSEES POUR LE PLAN D' ACTIONS 2014**



## 1 PRÉAMBULE :

Pendant la phase de création, la gouvernance de l'eau au niveau local, comprenant le soutien et le renforcement des associations d'utilisateurs de l'eau, a été identifiée comme l'une des principales priorités en matière de gestion de l'eau dans les PP. En réponse à ce besoin, le pilier intitulé « La gouvernance de l'eau au niveau local : Partager les expériences des associations d'utilisateurs de l'eau (AUE) » a été lancé dans le cadre des activités du projet SWIM-SM, en mettant l'accent, au cours de la première année de mise en œuvre (2012), sur le partage des expériences et l'identification, à travers une évaluation régionale, des actions concrètes pour l'amélioration de la gestion locale de l'eau et le renforcement de la participation des usagers dans la région.

Sur la base des conclusions de l'évaluation susmentionnée et de l'atelier du groupe d'experts régionaux qui s'est tenu à Athènes en avril 2012, le module de travail pour 2013 et 2014 a été conçu comme un module unique, destiné à aborder les actions prioritaires proposées par les pays. Celles-ci comprennent notamment **(a) la nécessité d'un suivi et d'une évaluation continue de la gestion participative de l'irrigation (GPI) et du transfert de gestion de l'irrigation (TGI) tout au long des différentes phases de mise en œuvre du processus**, et le rôle important que cela pourrait jouer pour alerter les pays sur les écarts favorables ou négatifs par rapport aux progrès ciblés et pour l'ajustement du processus en conséquence, **(b) le renforcement de l'engagement politique en faveur du processus de réforme**, et **(c) le renforcement de la capacité des organismes d'irrigation** - pour assurer la formulation efficace des programmes de GPI / TGI et la création d'associations d'utilisateurs de l'eau (AUE) viables - **et du personnel des AUE** pour s'assurer que celles-ci sont gérées efficacement.

En conséquence, SWIM-SM a procédé en **2013** entre autres, au développement d'une proposition de système de surveillance et évaluation (S&E) afin de suivre le processus de GPI / TGI. Le système proposé a été présenté aux experts nationaux et régionaux invités à Athènes (en septembre 2013) pour l'examiner et y apporter des modifications. L'un des principaux résultats de la réunion a été l'accord unanime sur la nécessité de la mise en œuvre pilote du système et de son enrichissement ultérieur, basé sur des résultats concrets émanant des zones pilotes.

En conséquence, SWIM-SM s'appuiera sur l'une de ses principales réalisations en 2013, et concentrera ses activités en 2014 sur le test de l'applicabilité du système de S&E régional développé en 2013 et approuvé par les pays participant au projet dans deux pays pilotes<sup>1</sup>, en vue d'assurer la formation des utilisateurs dans les pays / zones pilotes sur le système, d'élaborer des accords de suivi qui répondent à une sélection de meilleures pratiques pour la mise en œuvre de systèmes de S&E, de partager l'expérience avec d'autres pays participant au projet et de diffuser les résultats et le système aux partenaires nationaux et aux organisations régionales.

Voici une liste chronologique des activités qui ont été menées dans le cadre du pilier « Gouvernance de l'eau au niveau local » :

---

<sup>1</sup> Les pays proposés sont la Tunisie et la Jordanie.



### **2012 Activités :**

1. Une évaluation régionale sur l'état de la participation des usagers de l'eau dans les pays participant au projet (PP), complétée par des études de cas spécifiques de l'Égypte, de la Jordanie, du Liban et de la Tunisie. L'évaluation a montré l'éventail des expériences de participation des usagers de l'eau à l'irrigation dans les pays partenaires, a permis de réunir des informations sur le statut des AUE dans la région, y compris sur les progrès réalisés et les enseignements tirés, et d'identifier les mesures visant à améliorer l'efficacité des AUE.
2. Organisation et déroulement d'un atelier régional de groupe d'experts d'AUE, qui s'est tenu à Athènes en avril 2012 ; participation d'experts internationaux, régionaux et locaux des sept pays participant au projet, notamment de représentants des institutions partenaires et d'associations d'usagers de l'eau des pays travaillant sur le projet SWIM. L'atelier visait à (a) présenter, discuter et valider les résultats de l'évaluation régionale, (b) identifier les lacunes et les actions prioritaires, notamment le renforcement des capacités (RC) et la formation pouvant être entreprises dans le cadre de SWIM-SM, dans le but d'améliorer la gestion locale de l'eau et de renforcer la participation des utilisateurs, et (c) promouvoir l'échange d'expériences et de meilleures pratiques entre les pays de la région.
3. Déroulement, en coordination avec le projet H2020 CB / MEP, d'une formation régionale de 3 jours sur « Les concepts et les pratiques opérationnels de base pour la mise en place des AUE et l'appui institutionnel », incluant une visite de terrain de l'un des systèmes d'irrigation de Capitanata en Italie, représentatif d'une expérience réussie d'AUE.

### **Activités 2013 :**

#### **1. Mise en place d'un système de S&E complet pour le processus de transfert de la gestion de l'irrigation et la gestion participative de l'irrigation, le mieux adapté pour les pays partenaires du projet.**

Cela incluait les tâches suivantes :

- Un examen des systèmes de S&E existants dans les PP et utilisés par les pays pour suivre et évaluer le processus de GPI / TGI en vue d'identifier les lacunes existantes et les bonnes pratiques en matière de mise en œuvre de S&E (pour autant qu'un tel système soit disponible), ainsi que la disponibilité des données statistiques et informations pertinentes nécessaires à l'élaboration d'un S&E régional **(Terminé, en attente de l'approbation de la CE)**
- Un examen et une compilation des expériences internationales dans le développement et la mise en œuvre de systèmes de S&E, et dans le suivi et l'évaluation de la formation et du soutien des AUE, se concentrant respectivement sur les pratiques utilisées / recommandées et les indicateurs appropriés. **(Terminé, en attente de l'approbation de la CE)**
- Sur la base des deux examens ci-dessus, une proposition pour un système de S&E régional a été élaborée et approuvée par les pays participant au projet, lors d'un atelier de la réunion du groupe d'experts de trois jours qui a eu lieu à Athènes du 2 au 4 septembre 2013. **L'atelier a également présenté les résultats des deux études mentionnées ci-dessus, et leurs conséquences possibles sur la conception et la mise en œuvre du système de S&E. (Terminé)**



- Amélioration du système de S&E sur la base des résultats de l'atelier (**en cours de finalisation**)

2. Voyage d'étude de haut niveau impliquant des fonctionnaires des autorités concernées par la mise en œuvre des AUE dans les pays participant au projet, afin de les sensibiliser sur le rôle de l'engagement politique et l'environnement propice à la mise en œuvre réussie de la GPI et du TGI (**Terminé**).

Le voyage d'étude en Turquie (Izmir) a été précédé d'une formation de deux jours sur l'élaboration de programmes de GPI / TGI et la mise en place d'AUE viables, avec un accent particulier sur l'importance d'un environnement favorable.

## 2 OBJECTIFS DES ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR 2014.

Comme indiqué ci-dessus, SWIM-SM va concentrer ses activités sur l'achèvement des travaux qu'il a entrepris en 2013 avec pour objectif de concevoir un système de S&E testé, pouvant être remis aux PP et aux organisations régionales compétentes. L'objectif de cette activité est de :

1. Concevoir et mettre en œuvre une **application de système de S&E régionale conviviale** pour le suivi et l'évaluation de la GPI / TGI, et la personnaliser en fonction des conditions nationales<sup>2</sup> et locales dans deux régions pilotes.
2. Donner la possibilité aux autorités nationales<sup>3</sup> et locales, en plus des AUE dans deux régions pilotes, d'examiner et d'explorer l'applicabilité du système de S&E en tenant dûment compte du contexte particulier<sup>3</sup> et des spécificités locales du pays.
3. Documenter l'approche et les leçons apprises au cours de la mise en œuvre pour une réplique potentielle au sein du même et / ou dans d'autres pays, et effectuer une diffusion des résultats et du système pour les pays partenaires et les organisations régionales concernées.

## 3 RESULTATS ATTENDUS :

1. Un système de S&E régional - impliquant une liste d'indicateurs correspondant aux meilleures pratiques recommandées dans la mise en œuvre du processus de GPI/TGI - est conçu, installé et adapté au contexte national et/ou conditions locales dans deux pays/zones pilotes.
2. L'application du système de S&E est examinée et étudiée par les bénéficiaires nationaux/locaux
3. Les meilleures pratiques sélectionnées dans la mise en œuvre des systèmes de suivi et d'évaluation sont appliquées dans deux zones pilotes.

---

<sup>2</sup> Dans la mesure où le système de S&E proposé comprend des modules qui aideront les gouvernements à surveiller leurs progrès dans la mise en œuvre de la GPI / TGI, SWIM-SM étudiera avec l'organisme compétent du gouvernement national son intérêt à appliquer ces modules au niveau central.

<sup>3</sup> Cela dépend du fait que l'organisme gouvernemental compétent responsable de la GPI/TGI soit prêt à participer à la mise en œuvre du projet pilote.



4. 25-30 utilisateurs concernés ont amélioré leurs capacités dans le suivi et l'évaluation de la performance des processus de GPI/TGI, incluant les AUE, et dans l'application des meilleures pratiques pour la mise en œuvre des systèmes de S&E.
5. Les enseignements tirés tout au long de la mise en œuvre pilote sont documentés et diffusés pour une réplique potentielle.
6. Le système est diffusé auprès des pays partenaires et des organisations régionales pertinentes.

#### 4 CHAMP D'APPLICATION :

1. Rencontre avec les représentants nationaux pour (a) les familiariser avec le système, (b) se mettre d'accord sur l'approche concernant la mise en œuvre, et notamment les meilleures pratiques à appliquer pour la mise en œuvre d'un système de suivi et d'évaluation et pour la sélection des zones pilotes, (c) identifier les parties prenantes et les points focaux et (d) définir les rôles et les responsabilités des points focaux, y compris le rôle de SWIM-SM.
2. En collaboration avec les parties prenantes (a) choisir les indicateurs qui correspondent au contexte national (le cas échéant) et aux conditions locales, et (b) identifier les modalités de suivi, notamment les flux de données et la clarification des responsabilités pour la collecte, le stockage, le traitement et l'évaluation des données.
3. Préparer les termes de référence pour le développeur du système, notamment la définition des exigences du système de S&E et la sous-traitance de la mise en œuvre de l'application du système.
4. Concevoir et programmer une application de système conviviale, et élaborer le manuel de l'utilisateur. Adapter le système sur la base des spécificités locales
5. Appliquer le système dans les deux zones pilotes (et au niveau national, si tel est le souhait du gouvernement). Élaborer des modèles de rapport destinés à consigner les enseignements tirés au cours de la mise en œuvre. Suivre la mise en œuvre avec les partenaires, ainsi que l'approche des documents et les leçons apprises pour en extraire les éléments pouvant être reproduits dans le même et / ou dans d'autres pays.
6. Réaliser, dans chaque zone pilote, un atelier d'auto-évaluation de 3 jours impliquant les parties prenantes dans le but de (a) analyser le suivi et les résultats de l'évaluation, (b) identifier les recommandations permettant d'affiner le système et (c) évaluer la mise en œuvre pilote **(août et septembre 2014)**
7. (Provisoire) : Sur la base de la mise en œuvre pilote, et en fonction de l'avancement réel et de la disponibilité en temps, modifier le système de S&E et son application afin de tenir compte de l'expérience des partenaires aux niveaux national et local, et suivre la mise en œuvre des changements avec le sous-traitant, le cas échéant.
8. Préparer un rapport sur l'approche, les résultats, les problèmes, et les enseignements tirés
9. Organiser et conduire une réunion régionale d'une journée pour (a) présenter le système aux pays partenaires et aux organisations régionales impliquées dans le soutien aux gouvernements dans la formation et la mise en place des AUE, et (b) partager l'expérience et diffuser les résultats et les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet pilote. **Lieu proposé : Athènes (octobre 2014)**